

## Exceptionnel : un Marocain expulsé en urgence



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 06 juin 2021

Source [Valeurs actuelles] La procédure qui est très peu utilisée a été décidée du fait de la dangerosité de l'individu.

C'est une procédure aussi exceptionnelle que rapide qu'ont décidé les autorités en mai dernier, rapporte [Marianne](#). Un Marocain, en situation irrégulière sur le territoire, a été expulsé manu militari du pays. L'individu, qui résidait à Mandelieu-la-Napoule dans les Alpes-Maritimes, était déjà connu des services de police. Prétextant une arrivée à l'adolescence en France dans le cadre d'un regroupement familial, il n'avait jamais eu de papiers. Selon nos confrères, il avait également réalisé un prêche sur le toit de sa voiture en 2019 devant l'entreprise Thalès.

Khouya, c'est son prénom, refait parler de lui toujours la même année, où convoqué en préfecture pour régulariser sa situation, il remet en cause la mentalité des Français. Des accusations accompagnées, quelques jours plus tard, de propos anti-Français, alors que les policiers l'arrêtent dans les rues de Saint-Raphaël (Var) avec un couteau et une boîte de lames en poches. S'en prenant aux femmes « *qui se comportent mal avec leurs jeans et leurs décolletés* », selon lui, il explique ensuite que la France « *est un pays de mécréants* » et surtout que les Français « *ne méritent pas le respect dans le monde* ».

Fin 2019, il est de nouveau arrêté, révèle [Marianne](#), avec un cutter et du cannabis, mais relâché. Puis il ne fait plus parler de lui pendant deux ans, jusqu'à ce jour d'avril 2021. En plein milieu d'un supermarché, il profère des menaces de mort à l'encontre des forces de l'ordre : « *Je vais foutre le feu au magasin, les gendarmes et les policiers sont corrompus. Je vais décapiter la tête d'un gendarme et je vais la poser devant le magasin ou devant une gendarmerie.* »

Interpellé, placé en garde à vue, il continue à tenir ce discours et vit vouloir « *mourir en martyr* » au beau milieu de cris « *Alla akbar* ». Bien que condamné à quatre mois de prison dont deux avec sursis, l'affaire inquiète au plus haut point la DGSJ qui mène une enquête et découvre dans son ordinateur des recherches pour faire sauter un tribunal par exemple, mais surtout un « *intérêt pour le djihadisme* ».

La préfecture décide alors, avec le soutien du ministre de l'Intérieur, de procéder à un arrêté d'expulsion d'urgence, les autorités craignant qu'il ne prépare un attentat. Placé en centre de rétention administrative à sa sortie de prison, il a ensuite été renvoyé directement dans son pays. Cette mesure lourde est assez exceptionnelle note [Marianne](#), puisque seulement une dizaine d'individus en font les frais chaque année. Gérard Darmanin a aussi décidé de serrer la vis et hausser le ton face aux profils caractérisés comme dangereux pour le pays.

06/06/2021 06:00